



Plan d'Action Régional « Crabe bleu » en Occitanie et déploiement en PACA

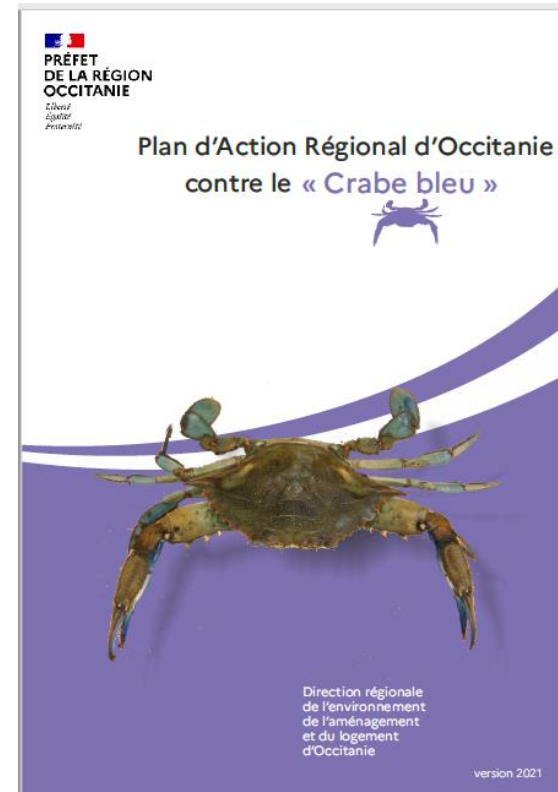


Plan d'action régional « Crabe bleu »

Feuille de route 2022-2024

Rappel 5 axes au PAR « Crabe bleu »

- ❑ Axe I - Prévention de l'introduction et de la propagation du crabe bleu
- ❑ Axe II - Interventions de gestion des espèces et restauration des écosystèmes
- ❑ Axe III - Amélioration et mutualisation des connaissances
- ❑ Axe IV - Communication, sensibilisation, mobilisation et formation
- ❑ Axe V - Gouvernance





Axe I - Prévention de l'introduction et de la propagation du crabe bleu

Objectif 1 : Identifier et hiérarchiser les espèces exotiques envahissantes (EEE/ENI) en vue de planifier les actions (niveau inter-régional)

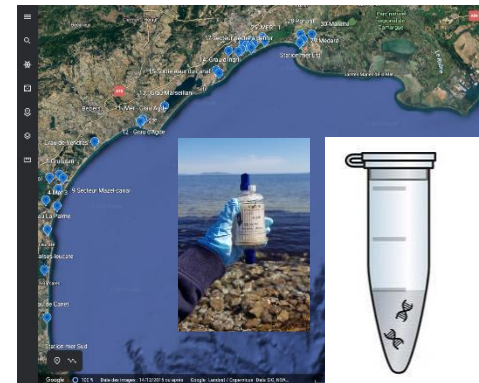
- Lien OFB et CEN Occitanie (listes à jour annuellement)

Objectif 2 : Surveiller les espèces exotiques envahissantes et leurs voies d'introduction et de propagation.

- Appui au suivi de projet de recherche - DREAL Occitanie et CEFE-CNRS/EPHE (2022-2023)
 - Animation de la concertation des sites N2000, appui à la restitution des résultats du projet. (*Réunions du GT « Amélioration des connaissances » et GT « Détection précoce »*).
 - Evaluation d'une surveillance en routine via l'analyse d'ADNe en interrégional suite aux résultats obtenus en Occitanie et Corse (études en cours).
- Déploiement d'indicateurs de suivi des observations de l'espèce
lien DCSMM et stratégie régionale relative aux EEE Faune

Objectif 3 : Renforcer et mettre en œuvre la réglementation (niveau inter-régional)

- Diffuser l'information réglementaire dans le réseau





Axe II - Interventions de gestion des espèces et restauration des écosystèmes

Objectif 4 : Intervenir rapidement sur les zones où le crabe bleu est nouvellement détecté.

- ❑ *GT « détection précoce » (suivi, déploiement d'un protocole)*
- ❑ Partage d'une cartographie du réseau de sentinelles pour le suivi du crabe bleu - *GT « Communication » en lien avec les travaux du CPIE Bassin de Thau/OFB.*
- ❑ Développer et diffuser un outil pour relever l'absence/présence de capture /observation (ODK « Surveillance Crabe bleu »)
- ❑ Accompagner les acteurs du suivi des sites sur l'utilisation des outils de suivi
- ❑ **Visualisation cartographique des captures : système d'analyse des données d'observation du crabe bleu**
- ❑ Formation/webinaire





Axe II - Interventions de gestion des espèces et restauration des écosystèmes

Objectif 5 : Réguler le crabe bleu dans les zones où il est largement répandu

- ❑ Appuyer les porteurs de projet pour cibler les sites de captures intégrés au protocole
- ❑ Réunion annuelle du *GT* « *gestion en zone dense* » en Occitanie



Objectif 6 : Gérer et restaurer la faune et les écosystèmes

- ❑ Définir les cibles de conservation en *GT* « *Restauration des habitats et conservation des espèces* »
- ❑ Descripteurs pour carte de vigilance vis-à-vis des enjeux patrimoniaux.

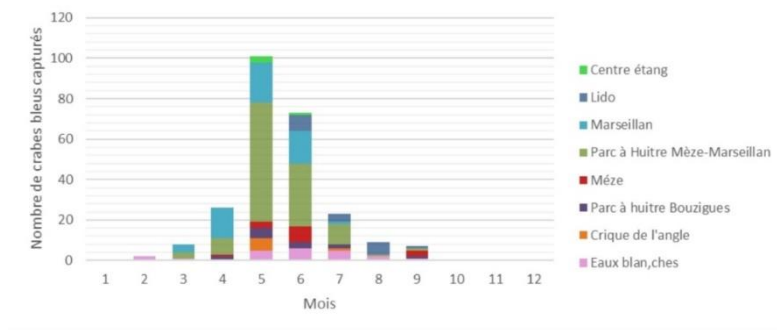




Axe III - Amélioration et mutualisation des connaissances

Objectif 8 : Développer les méthodes et outils de gestion

- ❑ En interrégional, tenir à jour et mutualiser la bibliographie concernant *Callinectes sapidus*
- ❑ Valoriser la donnée saisonnière de présence/absence et la densité de crabe pêché entre les différents types d'habitat





Axe IV - Communication, sensibilisation, mobilisation et formation – Déploiement à l'échelle interrégionale –

Objectif 9 : Développer des réseaux et des outils pour échanger l'information (niveau inter-régional)

- ❑ Tableaux de données partagés, promouvoir et contribuer à la saisie dans le SINP
- ❑ Veille informative - Pages web PAR crabe bleu
- ❑ Communication concertée à l'échelle des différents territoires

Objectif 10 : Sensibiliser et collaborer avec le grand public, et l'ensemble des acteurs

- ❑ Communiquer sur les données d'observations opportunistes et de suivi : **Edition dans le bulletin annuel (Analyse des données, cartographie annuelle de suivi du crabe bleu)**
- ❑ Communication à l'échelon national

sapiduswatch@umontpellier.fr





Groupes de travail PAR Crabe bleu

❑ GT « Détection précoce et réaction rapide »

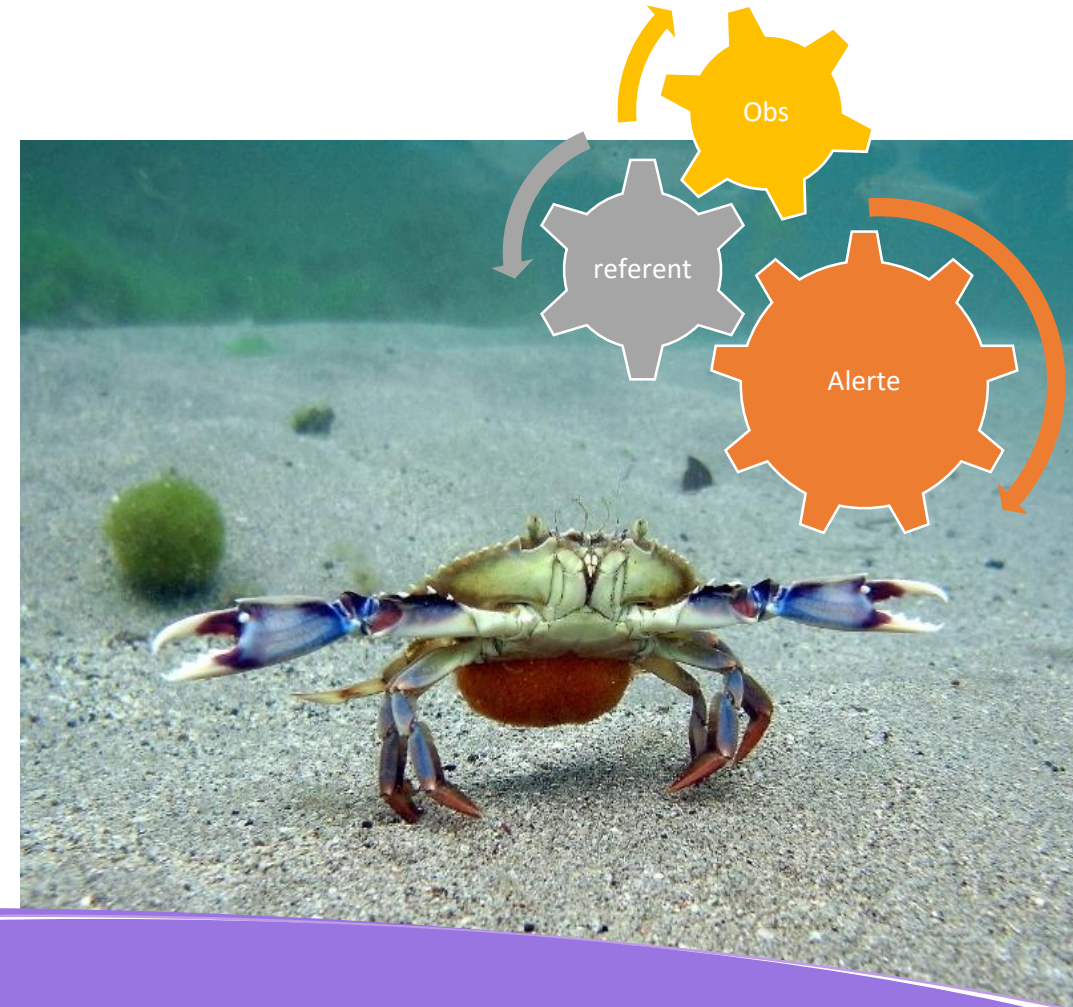
Objectifs suivis :

- Proposer une chaîne de décision pour le système d'alerte
- Suivre la progression des remontées d'observations – Dynamiser le réseau de suivi
- Définir des référents géographiques

❑ GT « Gestion en zone dense »

Objectifs suivis :

- Choisir les stations de suivi du crabe bleu, le type d'informations à faire remonter.
- Suivre l'impact de la pêche sur les secteurs préférentiellement fréquentés par le Crabe bleu et les graus.





Groupes de travail (Suite) - PAR Crabe bleu

❑ GT « Restauration des habitats et conservation des espèces »

Objectifs suivis : croisement avec des indicateurs d'évaluation de l'habitat, des données de campagne de suivis benthiques, suivre l'impact de la pêche du crabe bleu sur des stations à plus haute valeur patrimoniale.

Initier des projets de test de mise en défens...

❑ GT « Amélioration et mutualisation des connaissances »

Objectifs suivis : suivi des, valorisation de la bibliographie, des résultats scientifiques, discussion autour des protocoles d'échantillonnage et choix stationnels, optimiser les engins de capture testés en fonction de la biologie de l'espèce.

❑ GT « Communication, sensibilisation, mobilisation et formation »

Objectifs suivis : Editions d'un bulletin d'information annuel, de brèves et de newsletters par le biais du site du Pôle-relais lagunes à l'échelle interrégionale.

